

personnellement, il déclare ne se laisser influencer en rien dans son jugement par ses convictions religieuses. Il parle *comme gouverneur*, et traduit les impressions qu'il aurait éprouvées à la vue des services éminents rendus par les missionnaires, même s'il n'avait pas été chrétien. Or, ces impressions se résument dans une admiration profonde. Chrétien, il pouvait savoir déjà, avant d'avoir pris possession du gouvernement où on l'envoyait, que les religieux et les religieuses étaient capables de dévouement. Malgré cela, le spectacle de ce dévouement, constaté sur les lieux, a trouvé moyen de l'étonner. Cette admiration s'épanche naïvement en anecdotes dont lui-même a été le témoin. Il raconte comment les Sœurs de Saint Joseph de Cluny, notamment au cours de la campagne qu'il a eu à conduire contre les insurgés de Gaza, ont été " au-dessus de tout éloge " .

Mais ces religieuses sont françaises, et l'auteur, sans cesser d'admirer, ne peut se défendre d'une certaine tristesse. Pourquoi le Portugal est-il obligé d'emprunter à la France les jésuites qui évangélisent le Zambèze, les religieuses qui tiennent les écoles et les hôpitaux de ses colonies ? Pourquoi ?—La raison en est simple. C'est que les gouvernements portugais, depuis bien longtemps, ont fait tout ce qu'ils ont pu pour éteindre, en Portugal, la vitalité des congrégations religieuses.

22 mai 1899.